

**CHAMPIONNAT ILE DE France
MOYENNE DISTANCE DE COVTT
SAMEDI 11 FEVRIER 2012**

Classement National

MANIFESTATION OUVERTE AUX NON LICENCIES et LOISIRS

Familles, vététistes, Jeunes, débutants et confirmés ...

Organisation : POLE ESPOIR FONTAINEBLEAU *Déléguee par AS Samoie CO*
Traceur : André HERMET (06 87 32 22 99)
Arbitre : Jacques SCHMIDT-MORGENROTH

Fléchage routier : D138 – D116 carrefour de la croix de Toulouse

Carte : 1/15000 - Eq 5m - année 2012 (A4) papier non résistant à l'eau
Prévoir votre plastique A4

INSCRIPTION AVANT LE 1^{ER} FEVRIER 2012

www.co-andrehermet.com

Majoration de 3.00 € après le 1^{er} février

BULLETIN D'INSCRIPTION A RENVoyer PAR MAIL

POSSIBILITE DE PAIEMENT SUR PLACE

1^{er} départ au boîtier : 13h15 horaires prédéfinis (Fermeture des circuits 17h00)

Horaires en ligne au plus tard le 8 février 2012 sur : www.co-andrehermet.com

Temps de course : conforme au règlement spécifique COVTT 2012 (de 1h à 25mn)

Résultats des Podiums sur l'aire d'arrivée (récompenses attribuées seulement aux présents)
au 3^{er} de chaque Circuits CO à VTT si plus de 5 coureurs sur le circuit CO à VTT

Accueil/Arrivée = 50m à 200m - Accueil/Départ = 500m (3mn)

Type de terrain : Cyclabilité rapide et chemins sablonneux par endroit – Quelques entrées de sentiers peu visibles.

RAPPEL Règlement spécifique :

Il est formellement interdit de couper en sous bois c'est-à-dire de rouler ou de porter le VTT hors chemins et sentiers mentionnés sur la carte.

**** Possibilité de rouler dans les parties Jaunes de la carte (découverts)**

Attention aux sentiers interdits sur carte et/ou terrain

De nombreux promeneurs sont en forêt sur les chemins et sentiers soyez prudents et courtois. Attention aux traversées des carrefours.

Equipement : "Le Pointer SI" doit être fixé au VTT.
Une fixation type "Collier Rislan 10cm" vous est fourni par l'organisateur.
Le Système d'attache du pointeur n'est pas fourni par l'organisateur.

Sécurité : Etre Licencié FFCO ou présenter un Certificat médical pour être chronométré (règlement des compétition 2012 – ref. règlement médical)
Casque Obligatoire

Divers : Buvette et sandwichs sur l'aire d'arrivée

Résultats : En ligne le samedi soir sur www.co-andrehermet.com